



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE



Lancement des Conférences de la souveraineté alimentaire

Lundi 8 décembre 2025





La France entre dans un moment décisif de son histoire alimentaire. Dans un monde marqué par l'instabilité géopolitique, les tensions sur les marchés et les bouleversements climatiques, notre pays

ne peut plus considérer comme acquise la capacité de nourrir durablement sa population. Depuis trop longtemps, notre modèle agricole subit des fragilités qui progressent à bas bruit : recul de certaines productions, dépendances croissantes, perte de compétitivité, changement climatique. Elles menacent à la fois nos agriculteurs, notre sécurité et une part essentielle de notre identité.

Je ne peux pas me résoudre au fait qu'un poulet sur deux que nous consommons, qu'un fruit et légume sur trois, que 10% de notre farine, que 60% de notre miel, que 80% de nos produits halieutiques, que 65% des pâtes alimentaires que nous mangeons soient aujourd'hui importés. Notre souveraineté est mise à l'épreuve et s'érode jour après jour comme le montrent les derniers chiffres de notre balance commerciale : en septembre 2025, notre solde agroalimentaire est redevenu déficitaire. Les importations augmentent plus vite que les exportations, le solde des produits transformés s'est enfoncé à -128 M€.

Face à cela, nous avons choisi une voie claire : celle du sursaut. Dans le cadre de la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations, la souveraineté alimentaire a été consacrée en tant qu'intérêt général majeur pour la Nation. Pour mener à bien ce chantier essentiel et ambitieux, il ne faut pas moins qu'un travail collectif, exigeant, transparent qui incluent toutes les parties prenantes. C'est le sens des Conférences de la souveraineté alimentaire, que j'ai souhaité lancer dès la fin de cette année : une démarche inédite, réunissant l'ensemble des filières, des territoires, de la recherche, des acteurs économiques et des représentants de la société.

Notre ambition est simple : retrouver une pleine maîtrise de notre capacité à produire, transformer et distribuer l'alimentation des Français, tout en préservant nos atouts exportateurs. Cette reconquête ne se fera qu'avec les agriculteurs en reconnaissant la valeur de leur travail et de leur production, en

soutenant leur transition, en consolidant leur place dans tous nos territoires. Elle se fera aussi avec les transformateurs, et le maillon de la distribution, car notre souveraineté repose sur ces trois piliers indissociables.

Une production sans transformation, c'est la perte immédiate de la valeur ajoutée. Une transformation sans production, c'est la dépendance assurée. Et sans la distribution, ce binôme est affaibli.

Nous devons défendre ce triptyque, le renforcer, le moderniser pour répondre aux enjeux auxquels nous faisons face en termes de rentabilité, de partage de la valeur et de juste rémunération et enfin, d'attractivité.

Sur les prochains mois, ces Conférences qui partiront des travaux déjà réalisés par les filières permettront de réactualiser les diagnostics à l'aune des réalités des marchés et d'un contexte géopolitique complexe, des attentes des consommateurs et des défis du climat toujours plus nombreux. Elles mobiliseront des centaines de professionnels, dans chaque filière et chaque région, pour bâtir un plan national de production et de transformation à dix ans : réaliste, opérationnel, partagé.

Mais ce processus ne suffira pas si nous n'entamons pas, collectivement, ce que j'appelle le Grand Réveil alimentaire. Ce réveil n'est pas celui du monde agricole : nos agriculteurs, eux, savent depuis longtemps les contraintes qu'ils affrontent et les risques qui pèsent sur notre indépendance. Le réveil que j'appelle de mes vœux est celui des consommateurs, celui des Français. Une prise de conscience lucide, urgente, sur la fragilité de ce qui nous nourrit, sur la nécessité de soutenir nos filières, sur l'importance de choisir une alimentation qui renforce notre souveraineté plutôt qu'elle ne l'affaiblit.

La souveraineté alimentaire n'est pas l'affaire d'un secteur : c'est l'affaire d'un pays tout entier. Elle engage notre capacité à affronter les crises, à protéger nos citoyens et à transmettre aux générations futures une agriculture vivante, innovante et durable. Elle est un gage de notre liberté.

Le Grand Réveil alimentaire commence ici. À nous collectivement d'en être à la hauteur.

Annie Genevard
ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire
et de la Souveraineté alimentaire



Contexte et enjeux

Le contexte international se fracture et la France se doit de répondre aux enjeux qui s'annoncent. Depuis la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture (LOSARGA) du 25 mars 2025, la souveraineté alimentaire est érigée, dans cet objectif, au rang d'intérêt général majeur en tant que sujet prioritaire, vital pour notre nation.

Celle-ci se définit comme la capacité de la France à produire, transformer et distribuer sur son territoire une alimentation saine, durable et accessible à tous, tout en préservant ses capacités exportatrices au service de la sécurité alimentaire mondiale.

Dans le prolongement de cette loi, Annie Genevard, ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire a tenu à engager, dès la fin de l'année 2025 et pour la toute première fois, les Conférences de la souveraineté alimentaire. Cette grande démarche nationale inédite réunit l'ensemble des acteurs concernés. Le but est d'élaborer une stratégie nationale de production et de transformation à l'horizon de dix ans, présentée mi-2026.

Cette initiative permettra en outre de mobiliser l'ensemble des filières pour identifier les leviers de compétitivité et de résilience du modèle agricole et agroalimentaire français et d'adapter les politiques publiques à l'évolution des marchés, des attentes sociétales et du climat.

Les Conférences de la souveraineté, une démarche collaborative

Méthodologie : des groupes de travail dédiés

Les Conférences de la souveraineté alimentaire nous concernent tous. C'est pour cela qu'une gouvernance collaborative a été décidée, organisée au niveau national et régional.

Au niveau national, Annie Genevard, ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire a désigné un **coordinateur général, Ludovic Spiers**, ancien directeur général d'Agrial, chargé de la cohérence des Conférences de la souveraineté alimentaire et de la synthèse inter-filières.

Sous l'égide de FranceAgriMer, cette démarche s'organise par groupes « multi-filières » pour traiter le plus efficacement possible les spécificités de chacune des filières et de consolider une première vision d'ensemble : **Ruminants et chevaux, Viandes blanches, Grandes cultures, Viticulture, Productions végétales spécialisées, Fruits et légumes, Pêche et aquaculture**. Chacun d'entre eux est animé par un référent ou mobilise le conseil spécialisé. Au total ce sont plus de 200 professionnels qui sont mobilisés.

- Groupe **Grandes cultures** :
Christoph Büren, président de Vivescia.
- Groupe **Fruits et légumes** :
Laurent Grandin, président du comité européen des interprofessions fruits et légumes (ex-président d'Interfel).
- Groupe **Viandes blanches** :
Christiane Lambert, présidente de la Fédération des entreprises françaises de charcuterie traiteur (FICT).
- Groupe **Ruminants et chevaux** :
Damien Lacombe, ex-président de Sodiaal.
- Groupe **Viticulture** :
Bernard Angelras, président de l'Institut français de la vigne et du vin (IFV) ;
- Groupe **Productions végétales spécialisées** :
Arnaud Montebourg, ancien ministre et président de la Compagnie des amandes.
- Groupe **Pêche et de l'aquaculture** (en s'appuyant sur le Conseil spécialisé de FranceAgrimer) : **Olivier Le Nezet**, président du comité national des pêches maritimes et des élevages marins (CNPMM), **Frédéric Toulliou**, président de France Filière Pêche, **Philippe Le Gal**, président du Comité national de la conchyliculture (CNC), **Michel Berthommier**, président du comité interprofessionnel des produits de l'aquaculture (CIPA).

Les groupes sont composés des présidents et vice-présidents des conseils spécialisés de FranceAgriMer (FAM), des principales interprofessions, ainsi que des représentants de tous les maillons de la chaîne de valeur, les instituts techniques et la recherche (INRAE).

Enfin, les groupes de travail sont invités à saisir des experts (agronomes, climatologues, sociologues de l'alimentation et de grands témoins) afin d'enrichir et d'accompagner les réflexions autant que de besoin.



Au niveau régional, la ministre a confié aux préfets de région le pilotage de la déclinaison territoriale du dispositif.

- Dans un premier temps, les préfets transmettront d'ici mi-janvier 2026 **une contribution libre valorisant les actions déjà engagées dans leur région**, fondées sur les diagnostics existants (feuilles de route régionales, contrats d'objectifs, Varenne de l'eau, etc.).
- Dans un second temps, à compter de mars 2026, **une phase de déclinaison opérationnelle sera conduite dans chaque région, en lien avec les Conseils régionaux, les Chambres d'agriculture, les coopératives, les acteurs privés et les financeurs**. Cette étape permettra d'identifier les projets structurants les plus emblématiques et de tester la faisabilité des trajectoires de production.

Une gouvernance particulière a été décidée pour les Outre-mer, dont les travaux se tiendront sous l'égide de l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer (ODEADOM). Les territoires ultramarins devront réactualiser les plans de souveraineté alimentaires territoriaux d'ici mi-février, et présenter leur actualisation au sein des instances de l'ODEADOM avant d'être partagée durant le Salon international de l'Agriculture 2026. La phase de déclinaison territoriale se déroulera à partir de mars et les résultats seront consolidés par l'ODEADOM sous l'égide des services du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire et du ministère des Outre-mer.

Les synthèses régionales qui découleront de cette phase opérationnelle sont attendues pour mai 2026.



? Le saviez-vous

Le blé dur

Nous exportons **70%** de notre production et n'en importons presque pas.

MAIS...

65% des pâtes au blé dur sont importées.

? Le saviez-vous

La viande bovine

Nous sommes le **1^{er}** producteur européen de viande bovine et nous en consommons **21 kg** par habitant/an.

MAIS...

25% de la viande bovine est importée.

? Le saviez-vous

Le poulet

Notre consommation de viande de poulet a été multipliée **par 2** en 30 ans.

MAIS...

1 poulet sur 2 est importé.

Méthodologie : un exercice nouveau avec une approche transversale et territorialisée

Les Conférences de la souveraineté alimentaire sont un exercice inédit, visant à fixer de façon collective les ambitions de la France en matière de souveraineté alimentaire, en tenant compte des évolutions de marché (offre/demande) mondiales, européennes et nationales, du contexte géopolitique, de l'impact du changement climatique et de la disponibilité des ressources.

Les séances de travail visent à bâtir un scénario de reconquête de notre souveraineté alimentaire sur toute la chaîne de valeur. Pour cela, la stratégie est de partir du consommateur et d'intégrer les facteurs d'évolution pour identifier une cible de production et de transformation.

Trois facteurs d'évolution à prendre en compte pour réactualiser les plans de filières pour les 10 prochaines années



Cet exercice entend capitaliser sur l'ensemble des travaux collectifs qui ont été réalisés ces dernières années (stratégies de filières suite aux États Généraux de l'Alimentation, Varenne de l'eau, feuille de route de décarbonation, plans de souveraineté, etc.), en recontextualisant les diagnostics et les visions prospectives à l'aune de la nouvelle donne climatique, géopolitique et commerciale.

Les travaux doivent mener à des objectifs de production en visant à la fois une **cohérence intra et inter filières et une cohérence vis-à-vis des politiques publiques et stratégies interministérielles établies** (compatibilité des ambitions agricoles avec les stratégies interministérielles en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de préservation des ressources en eau, biodiversité, emploi rural, géopolitique, etc.).

Les Conférences de la souveraineté alimentaire seront conduites en tenant compte des travaux par ailleurs lancés depuis le début de l'année 2025 dans le cadre des Assises du sanitaire animal, dont un des objectifs est la résilience des productions animales face aux maladies et épizooties qui contribue à la souveraineté alimentaire.



Conclusion des Conférences de la souveraineté alimentaire

Les Conférences de la souveraineté alimentaire doivent aboutir à un **plan national de production et de transformation à horizon dix ans**, conciliant ambition nationale et déclinaison régionale et territoriale.

Le processus se conclura par la présentation d'un rapport final lors d'une grande conférence nationale de la souveraineté alimentaire au second semestre 2026, qui marquera le lancement officiel d'une stratégie française de souveraineté alimentaire ambitieuse, partagée et opérationnelle.

Lancement d'une consultation citoyenne pour un grand Réveil alimentaire

A l'occasion du grand événement de lancement des Conférences de la souveraineté alimentaire, la ministre Annie Genevard, a annoncé la mise en ligne d'une consultation citoyenne sur le sujet. Ainsi tous les citoyens sont invités à donner leur avis et leurs idées pour participer à l'élaboration de la stratégie de reconquête de la souveraineté alimentaire de la France. [Je participe !](#)

Calendrier

8 décembre 2025 Lancement des Conférences de la souveraineté alimentaire

Décembre – mi-février Sessions de travail des 7 groupes sectoriels

Mi-janvier 2026 Remise des premières contributions régionales

Mi-février 2026 Actualisation des plans de souveraineté Outre-Mer

Février 2026 Présentation des premières conclusions sur des ambitions de production au Salon international de l'agriculture 2026

Mars – mai 2026 Déclinaisons territoriales avec fiabilisation des données et identification de projets cibles (métropole et Outre-mer)

Été 2026 Présentation du plan national de production et de transformation à 10 ans (rapport et conférence)



? Le saviez-vous

Les tomates

Nous sommes le **3^e** producteur européen de légumes frais et nous produisons **656000** tonnes de tomates par an.

MAIS...

94% des tomates d'industrie sont importées.

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard

Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère

Tél: 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

SUIVEZ-NOUS

agriculture.gouv.fr

